



# AUBERGENVILLE INFOS #090

Décembre 2017 - Janvier - Février - Mars 2018



## ▶ UN BUDGET MAÎTRISÉ, ÉQUILIBRÉ ET RESPONSABLE

**Portrait**  
Maurice Clausse

**En images**  
Téléthon 2017  
Fête de l'Hiver  
Vœux du Maire

**Votre Ville**

**Rendez-vous**  
Art Urbain



LA MAISON  
DE VOISINAGE

# EXPOSITION

Boulevard de la République  
78410 Aubergenville  
Tél. : 01 30 90 23 45

[www.aubergenville.fr](http://www.aubergenville.fr)  
f AUBERGENVILLE ET VOUS  
@aubergenville

# CARNETS DE VOYAGE

VERNISSAGE VENDREDI 16 MARS  
À PARTIR DE 17H30

du 26 FÉVRIER  
au 23 MARS

en partenariat avec les adhérents de la Maison de Voisinage,  
l'atelier d'écriture de la Maison de Voisinage, les adhérents de la Maison de Tous,  
les enfants de la Capsule, L'association Culture et Loisirs,  
Marjorie Van Der Straeten, Nathalie Lefèvre et Roswitha Guillemain.

# ÉDITO ▼



C hères Aubergenvilloises,  
chers Aubergenvillois,

La municipalité d'Aubergenville attache une attention toute particulière à la bonne gestion de l'argent public. Et il est de mon devoir de veiller à ce que les engagements que nous avons pris soient respectés. Comme vous le constaterez dans le dossier de ce nouveau numéro de votre magazine « Aubergenville Infos », nous avons préparé notre budget communal avec rigueur, sérieux et responsabilité et je tiens une nouvelle fois à remercier mon premier adjoint, Philippe Leymarie, Délégué aux finances et à l'urbanisme. C'est donc un budget à la fois raisonnable, équilibré en fonctionnement et maîtrisé en investissement qui a été pensé,

repensé, optimisé pour faire face aux défis à venir.

Pour la 14<sup>ème</sup> année consécutive, nous avons décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition et donc de protéger votre pouvoir d'achat. Ce qui ne nous empêchera pas de maintenir un service public de qualité, je peux vous l'assurer. Notre commune a de la ressource et des ressources. L'amélioration constante de votre cadre de vie et de votre bien-être sont au cœur de nos priorités et de nos actions. Le service public municipal sera encore amélioré grâce à de nouveaux outils de travail et à des travaux d'aménagement. Nous continuerons fortement à investir dans les écoles, un engagement important pour le bien-être de nos enfants mais aussi des enseignants.

Malgré la baisse des dotations de l'État, continue depuis plusieurs années, et des moyens publics de plus en plus contraints, nous pouvons envisager notre avenir avec sérénité et ce grâce à la mobilisation et à l'investissement des agents municipaux, mais aussi au soutien et à l'accompagnement de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise.

Thierry Montangerand,  
Maire d'Aubergenville

“ Nous protégeons votre  
pouvoir d'achat ”

Journal édité par la mairie d'Aubergenville

1, avenue de la Division Leclerc 78 410 Aubergenville - 01 30 90 45 00

Directeur de la publication : Thierry Montangerand - Directrice de la rédaction : Virginie Meunier - Journaliste : Frédéric Ragot

Maquette : Florian Ibanez - Photos : Service communication - Fotolia - Impression : Imprimerie Wauquier

Merci à toutes les personnes qui ont collaboré à ce numéro

[www.aubergenville.fr](http://www.aubergenville.fr) - [f](#) Aubergenville et vous - [t](#) @Aubergenville

Distribué par les jeunes Aubergenvillois

# ► VOTRE VILLE

P5

SPORT

P6

SOLIDARITÉ

P7

CULTURE

P8

ENVIRONNEMENT

P9

URBANISME

# 34<sup>ème</sup> Foulée d'Aubergenville



**Dimanche 25 mars 2018**

**Epreuve de 10 km ouverte à tous**

**DEUX COURSES JEUNES A PARTIR DE 9H30**

**DEPART PLACE LOUVAIN**

**ARRIVEE AU STADE ALAIN MIMOUN**



## ► SPORT

### 34<sup>ème</sup> édition de la Foulée d'Aubergenville

L'an passé, un nouveau record avait été établi avec 1150 athlètes au départ de la Foulée d'Aubergenville. Combien seront-ils au rendez-vous **le 25 mars prochain** pour la 34<sup>ème</sup> édition de cette course référence organisée par le Club Athlétique Aubergenville ? « Notre épreuve est devenue au fil des années un rendez-vous incontournable pour de nombreux franciliens, mais également pour des coureurs qui n'hésitent pas à faire un long déplacement pour être présents » souligne Philippe Fernandès, à la tête du comité d'organisation de la Foulée. « Non seulement c'est une manifestation conviviale et bien organisée, mais elle est également qualificative pour le championnat de France des 10 km (à partir de la catégorie cadets), il y a une grosse densité au départ et le circuit est assez roulant et rapide,

ce qui permet à de nombreux athlètes de viser une belle performance ». Le record masculin est toujours de 28 minutes 34 secondes et le record féminin de 32 minutes 15 secondes. Plus de 70 bénévoles seront une nouvelle fois mobilisés pour assurer la réussite de la course qui se déroulera comme chaque année dans le quartier d'Elisabethville avec une arrivée sur le stade Alain Mimoun. Cette 34<sup>ème</sup> foulée sera aussi pour les juniors et espoirs un match interdépartemental Île-de-France, qualificatif pour le match interligue sur 10 km.

***Vous pouvez encore vous inscrire jusqu'au 22 mars sur <https://www.c2a-athletisme.com/en-savoir-plus/inscription-8757>***



# ► SOLIDARITÉ

## Un Noël Solidaire à Aubergenville

En 2017, Noël a rimé avec solidarité à Aubergenville. Pour que chaque famille et surtout chaque enfant de la commune, notamment les plus démunis, puissent vivre la magie des fêtes en ayant un cadeau au pied du sapin, le conseil municipal avait décidé d'organiser une grande collecte de jouets en novembre et décembre derniers. Et visiblement, les Aubergenvilloises et les Aubergenvillois se sont montrés une nouvelle fois très généreux puisque près de 300 jouets ont été déposés à la Maison de Tous et à la Maison de Voisinage. Et c'est le Père Noël en personne, bien aidé par M. le Maire, Thierry Montangerand, et de nombreux élus, reconvertis pour l'occasion

en assistants (Agnés Chevalier, Valérie Massicot, Nadette Pruvost, Claudine Arnoud, Didier Jahier, Pascal André, Joël Daniel, Claude Vannymeersch), qui a assuré la distribution des cadeaux le 20 décembre au Château du Viver. « Les enfants avaient des étoiles plein les yeux, raconte Didier Jahier, Maire Adjoint, Délégué à la Politique et à l'action sociale et à la Jeunesse. Il était évident pour notre commune, de se mobiliser pour permettre à ces enfants et ces familles de vivre de belles fêtes de fin d'année et je tiens à remercier toutes celles et ceux, élus et parents, qui se sont investis dans cette belle opération. »

# ► CULTURE

## Un week-end au cœur de l'Afrique, ça vous tente ?

La sixième édition du « Parcours des arts d'Afrique » se tiendra les **7 et 8 avril à la Maison des Associations d'Aubergenville**. Organisé par l'association « Temps Danse Afro », ce véritable voyage culturel et initiatique riche en découvertes et rencontres ravira une nouvelle fois tous les amoureux d'arts et de culture africaine, quel que soit leur âge. Une occasion à ne pas rater de faire la fête, danser, s'amuser, remuer les corps et les cœurs.

Après avoir découvert l'artisanat africain et dégusté quelques mets locaux, vous pourrez, quel que soit votre niveau, participer à différents stages menés par des artistes professionnels renommés. Aux côtés des adhérents de l'association et sous réserve d'inscription, vous vous essaieriez aux percussions et au chant polyphonique d'Afrique Centrale sur lequel vous ferez vos premiers pas en danses du Mali et du Burkina Faso... De quoi vous mettre dans le rythme avant le grand bal africain du samedi soir ! Au programme, repas africain aux saveurs exotiques dès 19h30, spectacles, concerts, rencontres avec des artisans africains et soirée dansante. L'occasion de mouiller votre chemise en solo ou entre amis. Cette soirée sera ponctuée d'animations et de spectacles proposés par les professeurs et leurs invités, ambassadeurs de la culture et des arts africains.

À l'initiative de ce projet, Corinne et Nicolas Block, entourés de nombreux bénévoles, se réjouissent de l'engouement grandissant pour les arts africains. « Et nous constatons chaque année que cet événement offre un espace de partage et d'ouverture, amenant ainsi à une véritable dynamique du "Vivre Ensemble" », reconnaissent les deux professeurs.

La réservation pour le bal est vivement conseillée avant le 25 mars.

Portez un week-end en **AFRIQUE**

**LES 7 & 8 AVRIL 2018**

**Parcours DES ARTS D'AFRIQUE 2018**

À LA MAISON DES ASSOCIATIONS

- LES AFRICAINS
- GASTRONOMIE AFRICAINE
- SPÉCIALISÉS-CONCEPTS
- STAGES DE DANSES AFRICAINES
- STAGES DE PERCUSSIONS AFRICAINES
- STAGES DE CHANTS AFRICAINS
- ARTISANS AFRICAINS
- MARKETS AFRICAINS
- MOUS

*Pour vous inscrire aux ateliers ou pour toute demande de renseignements, vous pouvez contacter l'association Temps Danse Afro - 79 avenue du Maréchal FOCH - 78410 Aubergenville. Tel : 06 18 86 92 24  
Courriel : [assotempsdanseafro@gmail.com](mailto:assotempsdanseafro@gmail.com)*

*Retrouvez également le programme complet et la fiche d'inscription aux différents stages et au bal Africain à la Maison des Associations ainsi que sur la page Facebook Temps Danse Afro.*

# ► ENVIRONNEMENT

## C'est bientôt le printemps !



Les beaux jours vont enfin faire leur grand retour et vous allez certainement reprendre vos travaux de jardinage. N'oubliez pas de respecter quelques règles :

### • Collecte des déchets verts

Le ramassage des déchets verts reprendra le **26 mars prochain**. La collecte aura lieu **chaque lundi jusqu'au 26 novembre**. Ces déchets – feuillages, branchages, tontes de gazon, fleurs... – doivent être déposés exclusivement dans les sacs distribués gratuitement par les services municipaux. Pour les déchets verts plus encombrants, dirigez vous en revanche vers la déchetterie – rue du clos Reine –.

### • Horaires de tonte

Vous prévoyez de sortir votre tondeuse à gazon ou votre taille-haie ? N'oubliez pas de respecter votre voisinage. L'utilisation des matériels de jardinage bruyants à l'extérieur est réglementée. Les travaux de jardinage sont uniquement autorisés du **lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ; samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ;**

**dimanche de 10 h à 12 h**. En cas d'infraction et de dépassement de ces horaires, vous risquez d'avoir une amende. Au printemps, il est conseillé de tondre sa pelouse une fois par semaine tandis qu'en été, il suffit d'entretenir son gazon toutes les deux semaines.

### • Brûlage

Dans le département des Yvelines, le brûlage des déchets verts est interdit par arrêté préfectoral du 16 mai 2011. Des feux de déchets verts et ménagers ou autres engendrent pollution et nuisances, et parfois des incendies.

### • Chenilles

Et n'oubliez pas de prendre vos précautions si vous croisez, lors de balades printanières ou de vos travaux de jardinage, des chenilles dites "processionnaires du pin" dont les poils urticants sont très allergènes. En cas d'exposition, ne vous frottez pas les yeux, changez et lavez vos vêtements et prenez une douche tiède avec lavage soigneux des cheveux au shampoing. En cas de réaction allergique, consultez un médecin.

# Un nouveau trophée du fleurissement pour la ville

Alors qu'une 3<sup>ème</sup> fleur, un label qui récompense les actions menées par les municipalités en faveur de leur fleurissement, viendra dans quelques semaines orner ses panneaux d'entrée, Aubergenville a une nouvelle fois été récompensée lors de l'édition 2017 du concours départemental Villes et Villages Fleuris. Dans la catégorie des villes de 6001 à 15 000 habitants, la commune a remporté le trophée du thème « Invitons la biodiversité dans nos espaces publics ». Les prix ont été remis jeudi 1<sup>er</sup> février au théâtre du Vésinet. Fabienne Paulin, adjoint au Maire, Délégué à la culture, à l'environnement et aux espaces verts, et Pascal Marière, responsable Logistique Environnement, représentaient la commune à cette cérémonie. Cette nouvelle distinction récompense les efforts déployés par la commune et son service entretien des espaces verts pour proposer aux Aubergenvilloises et Aubergenvillois un environnement de qualité et des projets



durables qui contribuent à ramener la nature au cœur de la ville.

## Comment vont nos moutons ?

Cela fera bientôt déjà deux ans qu'ils ont élu domicile dans la commune pour l'entretien naturel de nos espaces verts, mais aussi pour le plus grand bonheur des petits et des grands. Vous avez d'ailleurs été nombreuses et nombreux ces dernières semaines à vous enquêter de leur santé suite à l'arrivée brutale de l'hiver et à la montée des eaux. Pas d'inquiétude, nos moutons vont bien, merci pour eux ! Si les ruminants du château du Vivier n'ont pas été impactés par la météo, le troupeau installé habituellement aux Berges de Seine a lui dû être transféré à l'entrée de la zone d'activités des Chevries le 23 janvier avant les premières crues. Nos petits amis à bouclettes devraient retrouver leur habitat naturel dans quelques semaines et vous pourrez alors découvrir le petit dernier, Olaf, né le 2 février, actuellement au chaud avec sa maman dans la ferme d'Hélène Schenker, « Les Jardins aux Moutons ».

Mais pour que nos 14 moutons continuent à couler des jours heureux à Aubergenville, nous

vous rappelons que vous ne devez surtout pas leur donner à manger, sous peine de provoquer des inclusions intestinales mortelles, et également ne pas pénétrer dans leurs enclos, pour leur sécurité, mais aussi la vôtre !





**ET**

# UN BUDGET MAÎTRISÉ, ÉQUILIBRÉ RESPONSABLE

Voté par le conseil municipal le 20 décembre dernier, le budget 2018 permettra à Aubergenville de maintenir une haute qualité de service tout en préservant sa capacité d'agir et d'investir grâce à une gestion rigoureuse. Et pour la 14<sup>ème</sup> année consécutive, les impôts locaux ne seront pas augmentés.

# UN BUDGET MAITRISÉ, ÉQUILIBRÉ ET RESPONSABLE

C'est un exercice toujours délicat à négocier pour la plupart des communes. Et d'autant plus lorsque la dotation globale de fonctionnement, délivrée par l'État, se trouve chaque année amputée de plusieurs centaines de milliers d'euros et impose une nécessaire maîtrise des dépenses. À Aubergenville, c'est pourtant en toute sérénité que s'est déroulé le vote du budget par le conseil municipal le 20 décembre dernier. La municipalité a confirmé sa volonté de continuer d'offrir aux habitants des services de qualité tout en maîtrisant les charges de fonctionnement. Le pouvoir d'achat

des Aubergenvillois sera protégé, car la ville s'était engagée à ne pas alourdir la fiscalité des ménages et tiendra une nouvelle fois ses promesses : malgré cette période de fortes contraintes, les impôts locaux ne seront pas augmentés pour la 14<sup>e</sup> année consécutive.



*“ J'ai bien conscience qu'il y a aujourd'hui de nombreuses incertitudes quant à la perception de la taxe d'habitation et la poursuite de la baisse des dotations de l'État. Mais sachez que grâce au travail remarquable réalisé par Philippe Leymarie, Délégué aux finances et à l'urbanisme qui est aujourd'hui mon premier adjoint, la gestion et la rigueur financières menées ces dernières années nous ont permis de tenir tous nos engagements. Notamment, de ne pas augmenter la part communale de nos impôts. Nous allons poursuivre dans ce sens, en maîtrisant nos dépenses, tout en maintenant la qualité du service que nous vous devons. ”*

**Thierry Montangerand**, maire d'Aubergenville,  
lors de ses vœux à la population le 12 janvier dernier.

Pour un montant de 25 millions d'euros, ce budget rigoureux et sérieux permettra de maintenir la capacité d'actions et d'investissements de la municipalité. Il répondra aux besoins de rénovation du patrimoine, de mise en accessibilité et de modernisation

des services publics. Grâce à un niveau d'épargne brute - la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement - d'un montant de 1,7M€, la ville pourra continuer à grandir et à penser aux générations à venir.

# Trois questions à Philippe Leymarie, Maire-Adjoint aux Finances et à l'Urbanisme



## Dans quel contexte a été élaboré ce budget 2018 ?

Nous avons dû composer, comme depuis plusieurs années, avec le désengagement constant de l'État et donc faire face à une nouvelle baisse des dotations de l'ordre de - 5% environ (soit -30 000€) ce qui porte la baisse à -1,1M€ chaque année depuis la réforme de 2014. La municipalité a également récupéré de la Communauté Urbaine GPS&O, la gestion de trois structures culturelles - la Maison des Arts, la Bibliothèque et le cinéma Paul Grimault - et de leurs personnels. Malgré ces contraintes, l'objectif affiché était de constituer un budget qui puisse nous permettre de continuer à assurer la même qualité de service pour nos concitoyens et de réaliser des investissements susceptibles de répondre à leurs besoins et à ceux de la commune. Et bien sûr, la volonté de ne pas augmenter la pression fiscale sur les Aubergenvillois comme nous nous y étions engagés en 2014, a été notre fil conducteur au quotidien.

## Comment avez-vous relevé ces multiples défis ?

La municipalité poursuit sa gestion saine et rigoureuse des finances publiques. Depuis plusieurs années, il est demandé aux services de limiter

les charges liées au fonctionnement quotidien, avec une baisse de 2% des dépenses à périmètre constant, et ce malgré une baisse des recettes de l'ordre de 5%. Nous avons également la maîtrise de nos charges salariales. Notre programme d'investissement s'élève lui à 5 millions d'euros, comme en 2017, avec une capacité d'actions maintenue, notamment pour améliorer notre patrimoine culturel et scolaire. Les efforts de chacun nous permettent, chaque année, de boucler le budget en dessous de nos prévisions, de l'ordre de 3 à 4% environ, et donc d'avoir un excédent qui est toujours réinvesti.

## Cette capacité d'autofinancement contribue-t-elle à la dynamique de la ville ?

Oui, car elle nous permet de poursuivre nos efforts et de préparer l'avenir avec sérénité. Chaque année, au moment d'élaborer le budget, nous savons que nous pouvons nous appuyer sur les résultats favorables des exercices précédents. Il faut savoir que la ville n'a contracté aucun emprunt depuis 2011. On ne s'interdit pas de le faire un jour, d'autant plus que les taux actuels sont intéressants. Mais nous privilégions pour l'instant une gestion équilibrée et responsable.

# UN BUDGET MAITRISÉ, ÉQUILIBRÉ ET RESPONSABLE

## LE BUDGET 2018 EN UN COUP D'OEIL



**25,1 M€**  
MONTANT TOTAL  
DU BUDGET

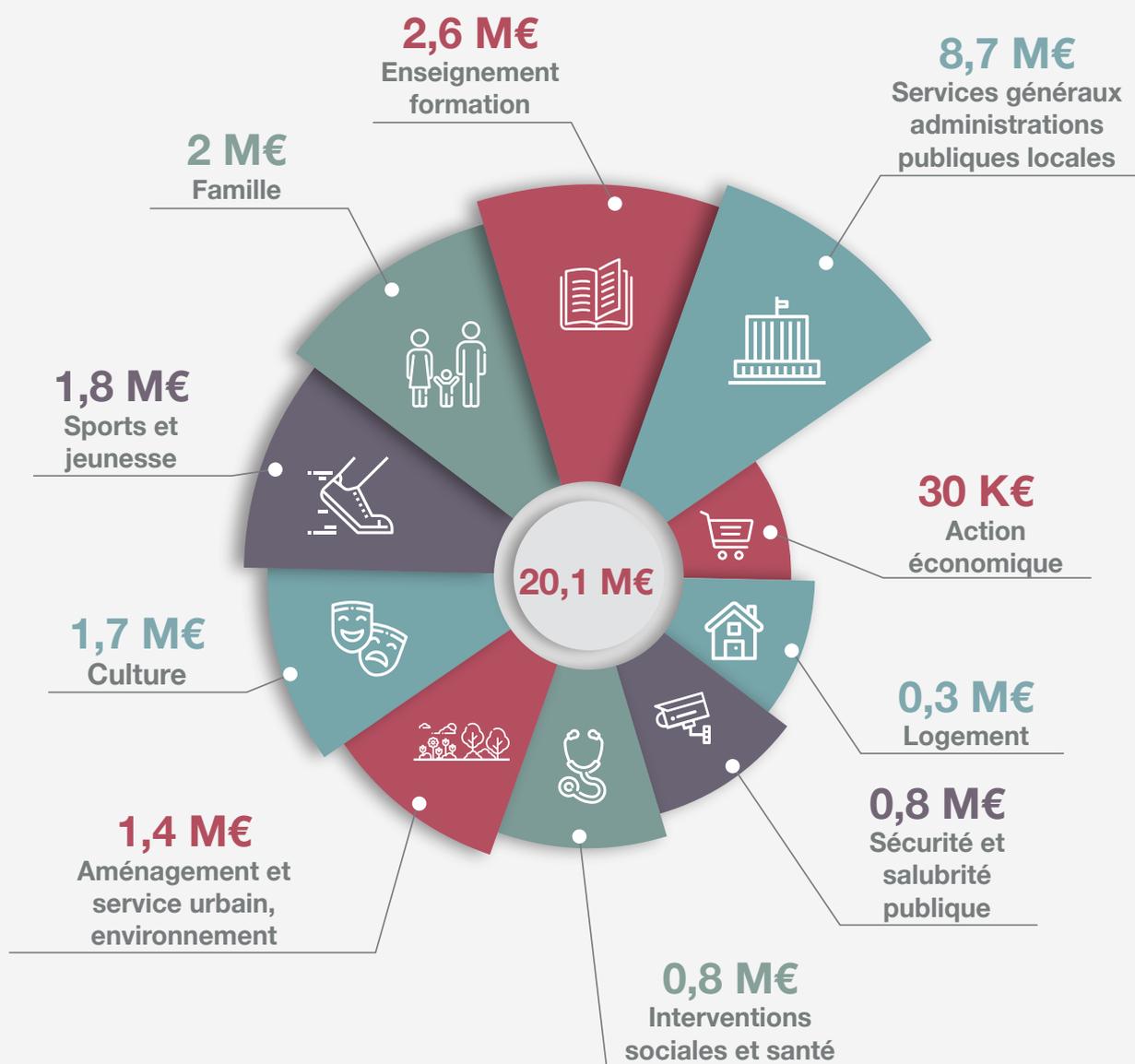


**20,1 M€**  
DÉPENSES DE  
FONCTIONNEMENT



**5 M€**  
DÉPENSES  
D'INVESTISSEMENT

## PRINCIPALES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



## 1,7 M€

La capacité  
d'autofinancement  
de la ville

## 670 K€

Le montant des  
subventions qui seront  
allouées aux associations  
d'Aubergenville cette  
année

## 400 €

Par habitant  
en dépenses  
d'investissement

## LES PRINCIPAUX PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT EN 2018 :



Fin du renouvellement du parc  
de véhicules électriques :  
**325 000 €** (750 000 € répartis  
sur plusieurs années)



Mise en accessibilité des  
bâtiments communaux :  
**310 000 €**  
(1,2 M€ répartis sur  
plusieurs années)



Rénovation de l'Édifice  
Sainte-Thérèse :  
**250 000 €** (1,4 M€  
répartis sur plusieurs  
années)



Développement de l'école  
numérique : **160 000 €**



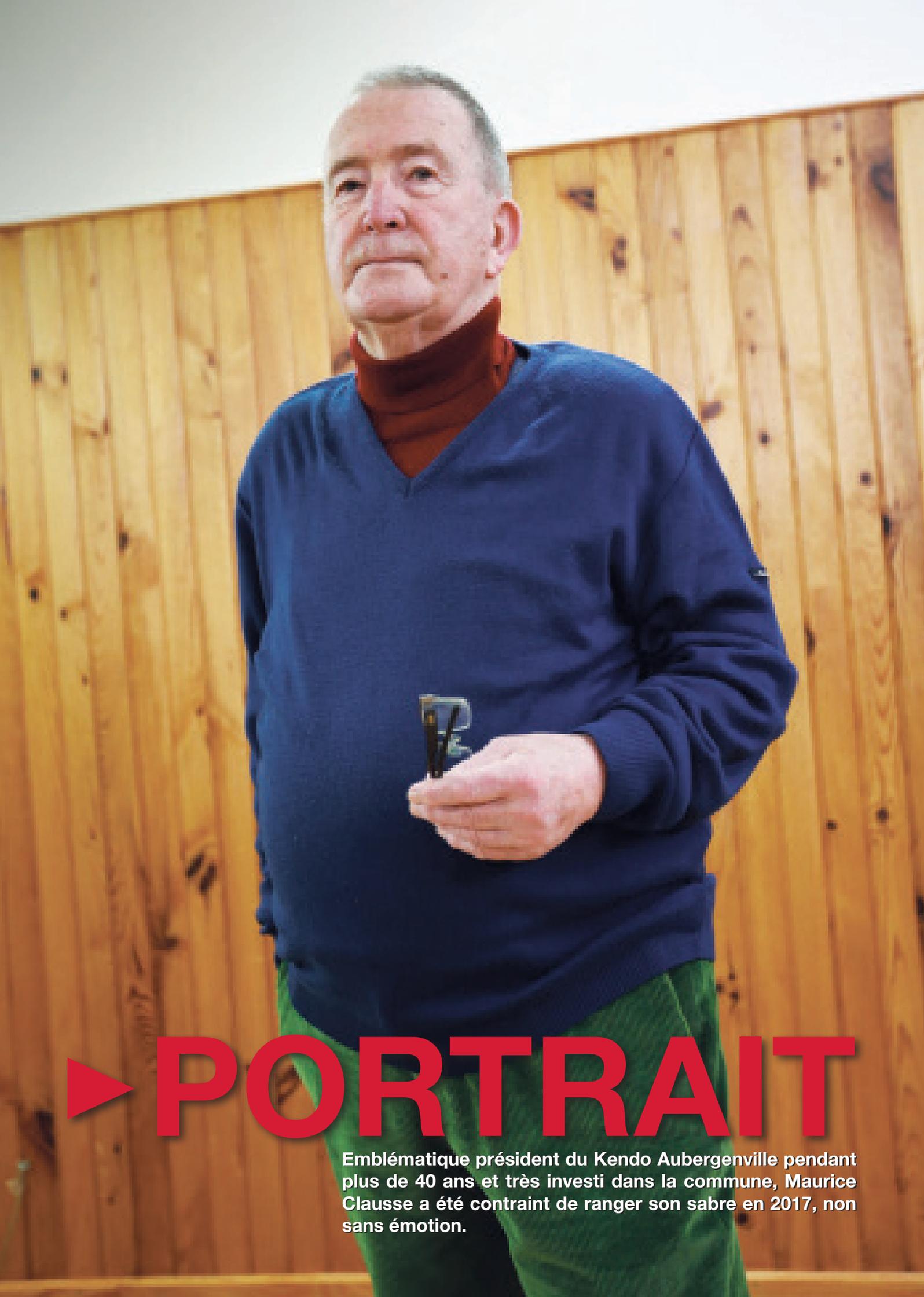
Travaux divers (Château  
du Vivier, ancienne poste  
annexe, stades...) :  
**900 000 €**



Extension de l'école Reine  
Astrid : **150 000 €**  
(2,6 M€ répartis sur 3 ans)



Réhabilitation, rénovation  
des groupes scolaires :  
**300 000 €**



# ▶ PORTRAIT

Emblématique président du Kendo Aubergenville pendant plus de 40 ans et très investi dans la commune, Maurice Clause a été contraint de ranger son sabre en 2017, non sans émotion.

# ► MAURICE CLAUSSE

Habituellement, Maurice Clausse n'est pas vraiment du genre à montrer ses sentiments au tout venant. Mais en ce froid mardi de janvier, au moment de pousser la porte de son ancien dojo de kendo au cœur du gymnase Jean-Michel Giot, on sent poindre chez lui une certaine émotion qu'il ne cherche même pas à cacher. Normal après tout : c'est ici, dans cette petite salle d'une cinquantaine de mètres carrés ornée de miroirs, qu'il aura passé plus de 40 ans à pratiquer et surtout à enseigner cette discipline méconnue, à la fois sport et art martial. En juin dernier, atteint par la limite d'âge et de santé, Maurice Clausse (80 ans) a dû ranger son sabre et son armure. « Un professeur d'art martiaux se doit d'être à la hauteur de ce qu'il enseigne et j'ai dû me résoudre à accepter le fait que je n'étais plus en capacité physique de dispenser les mêmes cours que par le passé au vu des exigences du kendo », reconnaît-il.

## **Une magnifique aventure humaine**

Sauf que celui qui était l'emblématique président et entraîneur du Kendo Aubergenville, à la tête du club depuis sa création en 1975, ne s'imaginait pas alors qu'il ne trouverait personne pour lui succéder et assurer la pérennité d'une structure qui a formé près d'une trentaine de champions de France de kendo, mais aussi de chanbara, un dérivé du kendo. « La fin d'une magnifique aventure humaine », avoue, nostalgique, le Parisien d'origine, arrivé à Aubergenville en 1968 dans le cadre de la politique en faveur de l'habitat mise en œuvre par son employeur de l'époque, la RATP, et qui a revêtu pour la première fois son armure moins de 5 ans après avoir posé ses valises allée des Platanes, où il réside toujours. « Un ami, M. Gérard Tran, m'a

proposé d'essayer le kendo dans un premier temps à Montfort l'Amaury et j'ai tout de suite été séduit par l'état d'esprit de la discipline, et ses valeurs comme le respect, l'engagement, l'intégrité, le courage...», raconte-t-il. Et après deux ans de pratique, le président du club de judo d'Aubergenville m'a demandé si j'étais intéressé par la création d'une section dédiée dans la commune. » L'ancien militaire passé par le régiment des chasseurs parachutistes fera de la petite structure aubergenvilloise une référence du kendo en France avec, outre les nombreux trophées qui ornent jusqu'à l'an passé les étagères du dojo, les sélections régulières des athlètes locaux en équipe de France, notamment Magda Badir.

## **Transmission des valeurs**

« Mais ce qui m'aura le plus marqué pendant toutes ces années, ce sont tous ces jeunes qui sont passés par le club, à qui j'ai tenté de transmettre les valeurs du kendo qui, je l'espère, leur ont permis de grandir et de s'épanouir dans leur vie au quotidien », confesse ce père de deux grands enfants, également deux fois grand père. Pour Maurice Clausse, très investi dans la commune puisqu'il a été conseiller municipal dans l'équipe de François Bony de 1995 à 2001 et président de l'Office Municipal des Sports pendant 10 ans (2001-2011), le kendo était d'ailleurs une passion familiale puisque ses enfants s'y sont essayés un temps - son fils Stéphane, 2<sup>ème</sup> Dan, a été en équipe de France en 1989 - et son épouse était elle même enseignante et s'occupait des plus jeunes au Kendo Aubergenville. On comprend mieux son émotion au moment de vider les placards et de rendre définitivement les clés du dojo.

# ▶ EN IMAGES



Téléthon 2017  
Le samedi 9 décembre 2017



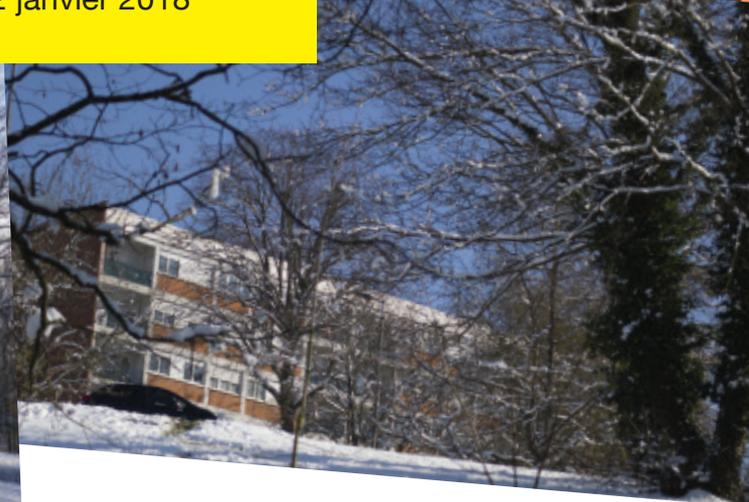
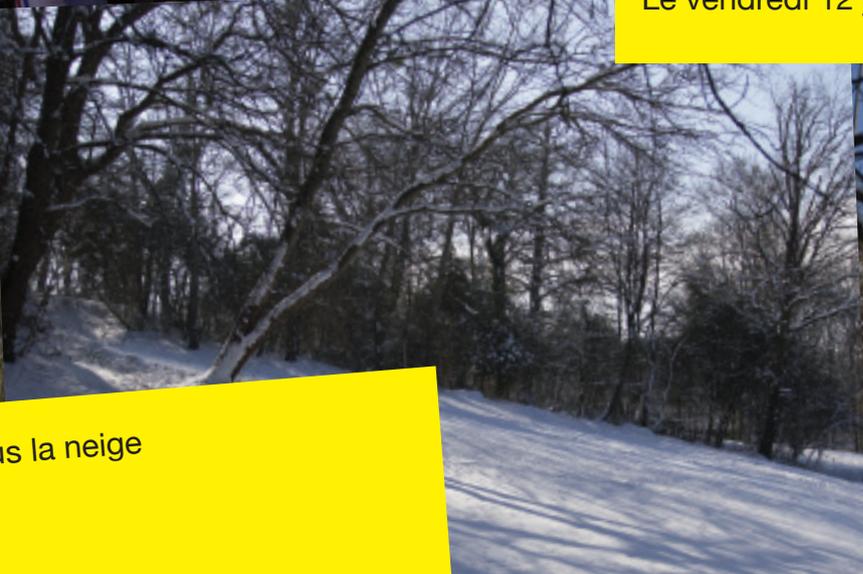
Aubergenville sous  
Février 2018



Fête de l'Hiver  
Le samedi 16 décembre 2017



Voeux du Maire  
Le vendredi 12 janvier 2018



is la neige

# ▶ VOS RENDEZ-VOUS



17 mar.

## Looking for Alceste

L'auteur Nicolas Bonneau, entouré sur scène de deux musiciennes baroque et pop, nous propose son enquête sur un personnage emblématique et fascinant du théâtre français : le Misanthrope de Molière. Le soir de l'anniversaire de ses quarante ans, un homme traverse une crise de lucidité et semble découvrir le monde qui l'entoure. Comme Alceste, il éprouve la tentation de fuir. Fuir est-il un abandon, une désertion, une lâcheté ?

**Au Théâtre de la Nacelle** - samedi 17 mars à 21h  
Renseignements et réservations au 01 30 95 37 76  
[www.theatredelanacelle.fr](http://www.theatredelanacelle.fr)

## Salon des arts

Samedi 24 mars, à partir de 11h, nous vous attendons nombreuses et nombreux au centre commercial d'Acosta, pour la nouvelle édition du Salon des Arts, qui aura pour thème cette année les arts urbains. De nombreux ateliers d'initiation comme le graffiti, le foot freestyle, ou la street dance seront proposés aux enfants.

Rendez-vous en début d'après-midi pour le concours du meilleur graffiti.

**Au centre commercial d'Acosta** - samedi 24 mars à 11h  
Renseignements au service animation au 01 30 90 45 83  
[www.aubergenville.fr](http://www.aubergenville.fr)



24 mar.



30 mar.

## Quatre-un (4-1)

Deux créations de la compagnie des Fêtes Galantes de Béatrice Massin pour une soirée partagée autour de la danse baroque : un solo, *Lou*, commandé à Mickael Phelippeau et une création de Béatrice Massin, *Prétexte*. À l'image de la partition d'un quatuor, Béatrice Massin imagine ici une chorégraphie "de chambre" mêlant l'émotion d'un geste à la vitesse et fulgurance de mouvements dansés.

**Au Théâtre de la Nacelle** - vendredi 30 mars à 21h  
Renseignements et réservations au 01 30 95 37 76  
[www.theatredelanacelle.fr](http://www.theatredelanacelle.fr)

## Parade lumineuse

Depuis plusieurs années, la parade lumineuse est devenue un des événements incontournables du calendrier d'Aubergenville. Vendredi 6 avril, la ville va s'illuminer le temps d'une soirée. Le cortège partira du marché couvert jusqu'au parc Nelly Rodi. À partir de 20h, petits et grands se verront distribuer de nombreux cadeaux lumineux, avant de rejoindre la parade. Une soirée qui se terminera par un spectacle pyrotechnique au parc Nelly Rodi, aux alentours de 22h.

**Rendez-vous au marché couvert** - vendredi 6 avril à 20h  
Renseignements au service animation au 01 30 90 45 83  
[www.aubergenville.fr](http://www.aubergenville.fr)



6 avr.

# ▶ TRAVAUX

1

## Point infos sur les travaux ÉOLE

Gare AUBERGENVILLE - ÉLISABETHVILLE

- **Jusqu'en mars** : La réalisation des fosses d'ascenseur continue ainsi que la réinstallation des équipements de confort pour les voyageurs : pose des bancs sur les quais, abri quai...
- **De mars à courant de l'été**, les revêtements des quais seront totalement posés.
- **En mai**, le grutage des édicules d'ascenseurs débutera, avec le montage des machineries jusqu'en juin pour une mise en service commerciale en automne.

Retrouvez l'intégralité des informations sur le projet Eole ainsi que l'avancée des travaux en temps réel sur [www.rer-eole.fr](http://www.rer-eole.fr)



## ▶ NUMÉROS UTILES

### Urgence médicale

- D'un téléphone portable faire le 112
- Samu : 15
- Pompiers : 18
- Police secours : 17
- Centre Anti-Poison : 01 40 05 48 48

### • Dentiste :

Un service de garde est organisé le dimanche et jours fériés par le Conseil de l'Ordre Départemental des Chirurgiens-Dentistes.

Un répondeur vous indiquera les coordonnées des praticiens de garde au 01 39 51 21 21

### • Pharmacie :

En journée le week-end et jours fériés, contacter le commissariat des Mureaux au 01 34 92 49 00.

Tous les jours à partir de 21h, se rendre au commissariat des Mureaux avec l'ordonnance du jour.

## 2 État civil

### Rendez-vous en ligne

Pour simplifier vos démarches, la mairie d'Aubergenville vous permet de prendre rendez-vous pour vos demandes de carte d'identité et passeport, [sur le site de la ville, rubrique Accueil > Vos démarches > Carte nationale d'identité > Prendre un rendez-vous ; disponible 24/24h et 7/7j.](#)

N'oubliez pas de remplir et d'imprimer votre pré-demande avant de vous rendre en mairie et de prendre les originaux des pièces justificatives demandées.



# ▶ TRIBUNES

*Les tribunes sont publiées sous la seule responsabilité de leurs auteurs.*

## **2018, une année qui commence mal...**

2018 commence. Une nouvelle année, avec un nouveau maire. D'entrée, il annonce la couleur et montre son peu d'intérêt pour la vie sociale de notre cité, en réduisant drastiquement les subventions des associations de la ville. Il ne s'agit bien sûr que de la suite de la destruction programmée des associations d'Aubergenville, entamée depuis quelques années avec l'éclatement du CSMAE et l'effacement de l'ASA, mais ceci ne rend pas ce comportement plus acceptable.

De plus, il revient sur les promesses de campagne de celle qui l'a précédé et sans qui il ne trônerait pas sur le siège qu'il occupe. En effet, Sophie Primas avait parlé de créer une radio locale pour redonner du lien, créer une communauté sur Aubergenville, ce avec quoi nous étions, pour une fois, parfaitement en accord.

La subvention, prévue au budget communal, est désormais redirigée vers la radio LFM de Mantes-La-Jolie. Un beau pactole de 30 000€ que nous avons payé part vers une autre commune ! Notre maire privilégie donc le territoire du Mantois sans pouvoir discuter, au lieu de s'occuper de ses

propres administrés... Nous en prenons note et surveillerons à l'avenir les nominations dans les instances de la mégapole Poissy-Mantes.

Il n'y a cependant pas que de mauvaises nouvelles. L'avis défavorable de la Commission Nationale d'Aménagement Commercial à l'extension (encore) de Marques Avenues va un peu ralentir la mégalomanie commerciale des municipalités successives, comme l'a fait en son temps le coup d'arrêt donné à l'incompréhensible multiplexe cinématographique souhaité par nos élus.

Aubergenville est certes une petite commune, bridant sans doute les ambitions de certains dirigeants, mais ils doivent prendre en compte notre existence, celle de ceux qui votés aux élections, tant pour eux que contre : nous sommes là et nous voulons voir notre ville être autre chose qu'une cité dortoir accolée à un tas de magasins spendieux.

**Mohamed ZERKOUN**  
**Conseiller Municipal de l'opposition**  
**Aubergenville Au Coeur**

---

## **Les causes naturelles des inondations... et les autres**

Après les inondations de janvier qui ont touché particulièrement les départements régulièrement soumis aux crues de la Seine, de nombreux habitants d'Île-de-France, comme à Villeneuve-St-Georges, dans le Val-de-Marne, ont encore les pieds dans la boue. Et la visite de Macron, le 14 février, n'a pas dû leur apporter grand réconfort...

Dans un quartier particulièrement sensible cerné par les eaux de la Seine et de l'Yerres, plus d'un millier de personnes se sont retrouvées dans la même situation qu'en mai 2016, avec un mètre d'eau ou plus dans les pièces du rez-de-chaussée, que parfois ils venaient à peine de rénover. Deux cents d'entre elles ont accepté l'hébergement dans des gymnases, certains habitants se sont réfugiés chez des membres de leur famille. Pour que ceux qui refusent de quitter leur domicile puissent circuler, la mairie a mis en place des passerelles et des transports en barque. Après d'interminables épisodes pluvieux, les habitants de nombreuses régions se sont retrouvés face aux mêmes problèmes d'évacuation, aux coupures d'eau potable et d'électricité, aux difficultés avec les assurances peu pressées de les dédommager.

À voir revenir les mêmes phénomènes tous les douze ou dix-huit mois, beaucoup oscillent entre colère et sentiment

d'impuissance. Même si les moyens d'anticiper ces catastrophes permettent aux communes d'abriter les sinistrés quand la crise est déclenchée, des solutions à long terme nécessiteraient des moyens financiers hors de portée des municipalités ou des collectivités territoriales vers qui se tourne la population. Entretenir les rives, créer des bassins de rétention ou des digues, cela coûte cher. Racheter les maisons situées en zone inondable, pour permettre aux habitants de se loger ailleurs, nécessiterait des fonds dépassant de loin les budgets des communes.

Construire des logements de qualité, à un prix abordable et en nombre suffisant, en respectant les conditions de prévention des risques, devrait être de la responsabilité de l'État. Les pouvoirs publics connaissent aussi les logements insalubres que des familles ne peuvent quitter faute de moyens. Quant aux nombreux promoteurs qui, pour le profit, ont construit en zone inondable, ils ont fait la preuve de leur mépris des risques... pour les autres.

Pour lutte ouvrière

**Philippe GOMMARD**  
**Groupe Lutte Ouvrière**

## Et si on supprimait l'action sociale ?

Nombre d'entre vous ont certainement entendu parler ces derniers jours de la « drôle » d'idée du préfet d'Île de France qui consiste à conserver l'actuel périmètre de la Métropole du Grand Paris confiné à la petite couronne et à supprimer les départements de la petite couronne... puis à terme de grande couronne.

Evidemment, le département des Yvelines fait partie du lot et serait supprimé !!!

Mais au fait, dans notre vie quotidienne, le département c'est quoi ?

C'est « juste » le pilote en matière d'aide sociale, d'autonomie des personnes et de solidarité des territoires.

Ce qui veut dire que sans département :

- il n'y aura plus d'aide sociale à l'enfance (ASE), de protection maternelle et infantile (PMI), d'aide à l'adoption, de soutien aux familles en difficulté financière
- plus d'accompagnement des personnes handicapées, plus de politiques d'hébergement et d'insertion sociale, ni de prestation de compensation du handicap
- les personnes âgées seront mises de côté : car le département agit activement pour la création et la gestion de maisons de retraite, la politique de maintien des personnes âgées à domicile (allocation personnalisée d'autonomie) ;
- fini les prestations légales d'aide sociale, d'aide à la gestion du revenu de solidarité active ;
- Et terminé l'aide à la contribution à la résorption de la précarité énergétique.

Mais le département ce n'est pas que l'action sociale, nous devrions donc voir aussi disparaître :

- en matière d'aménagement : l'équipement rurale, la gestion de l'eau, la gestion des ports et certains aérodromes, la gestion de certains services de transports pour les enfants handicapés par exemple ... ;

- en matière d'éducation : la construction, l'entretien et l'équipement des collèges, la gestion des agents techniciens, ouvriers et de service ...

- ou encore en matière de culture et de sport : les bibliothèques départementales de prêt, les services d'archives départementales, les musées, la protection du patrimoine...

Confier toutes ces missions à d'autres collectivités plus « proches » conduirait à baisser fortement les capacités financières pour répondre aux besoins, notamment en Vallée de Seine.

C'est aussi mettre en péril l'aide importante aux investissements de la commune.

Rappelons à seul titre d'exemple qu'à Aubergenville, le département a récemment financé pour 7 millions de travaux de rénovation du collège Arthur Rimbaud

"Alors Non à la suppression de notre département ! Car supprimer le département c'est supprimer des services utiles à tous !"

**Tribune de la majorité municipale  
"Aubergenville Energies"**

## ▶ PERMANENCES

- **Du maire** (de 15h à 17h)

Les vendredis 9 mars, 4 mai et 15 juin en Mairie.

Les vendredis 6 avril et 1<sup>er</sup> juin à la Maison de Voisinage.

Les vendredis 23 mars, 18 mai et 29 juin à la Maison de Tous.

Tél. : 01 30 90 45 05 ou 01 30 90 45 88

*Aucune permanence pendant les vacances scolaires.*

- **Des élus municipaux**

Les adjoints au maire et le Conseiller municipal délégué vous reçoivent sur rendez-vous. Si vous souhaitez les rencontrer, contactez le secrétariat du Maire au 01 30 90 45 05 ou 01 30 90 45 88.

- **Du sénateur Sophie PRIMAS**

Sur rendez-vous le mardi, au 01 30 90 28 41, 15 avenue Charles de Gaulle à Aubergenville.

- **Du député Bruno MILLIENNE**

Sur rendez-vous le samedi, de 9h à 13h, au 01 34 75 52 14 ou par mail à [depute.millienne@gmail.com](mailto:depute.millienne@gmail.com), 2 route d'Herbeville à Maule.



**Art**

**UPRIPRATIN**

**À PARTIR  
DE 11H**

**ATELIER  
GRAFF**

**PARKOUR**

**DANSE**

**FREESTYLE**



**24 MARS**

**CENTRE COMMERCIAL  
D'ACOSTA**